

Fiche d'information

Le harcèlement criminel

Statistiques

- 58% des survivants de harcèlement ont moins de 34 ans
- 74% des victimes de harcèlement ont entre 18 et 39 ans (Tjaden et Thoennes, 1998)
- 80% des 4450 victimes de harcèlement au Canada en 1996 étaient des femmes (METRAC)

À quoi reconnaît-on le harcèlement criminel?

Le harcèlement criminel peut inclure plusieurs comportements visant à contrôler et intimider la personne traquée. Les plus fréquents sont :

- Appels téléphoniques, lettres ou courriels à répétition
- Envoi de cadeaux non désirés (fleurs, bonbons, etc.)
- Visites sans invitation à sa maison, à son travail
- Vol de correspondance
- Suivre, épier, traquer
- Menaces envers la victime, sa famille, ses amis, ses animaux de compagnie
- Harcèlement de son employeur, ses collègues ou sa famille
- Vandalisme de son auto ou sa maison
- Violence envers ses animaux de compagnie
- Agression (physique, sexuelle, psychologique)
- Enlèvement, prise d'otage (METRAC)

Si tu penses être victime de harcèlement, communique avec les autorités et les ressources compétentes.

